



LINAX AMONIA 10 L

WM 1204744

Numéro de commande: 0404744

Version 2.3

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 03.11.2016

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : LINAX AMONIA 10 L
numéro d'identification : 61552

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Produit de nettoyage
Réservé aux utilisateurs professionnels.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Werner & Mertz Benelux S.A./N.V.
Drève Richelle, 161 K BOITE/BUS 29
1410 Waterloo
Téléphone : +3223520400
Télifax : +3223510860
Adresse e-mail Personne responsable/émettrice : Produktsicherheit@werner-mertz.com
Personne de contact : Développement produits / sécurité produits

1.4 Numéro d'appel d'urgence

070/245.245

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Irritation oculaire, Catégorie 2

H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Attention
Mentions de danger : H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
Conseils de prudence : P102 Tenir hors de portée des enfants.
Prévention:
P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P280 Porter des gants de protection/ un équipement



LINAX AMONIA 10 L

WM 1204744

Numéro de commande: 0404744

Version 2.3

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 03.11.2016

de protection des yeux/ du visage.

Intervention:

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:
Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337 + P313

Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Elimination:

P501

Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.
Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Nature chimique : Solution aqueuse d' agent tensioactif.

Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrement	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Concentration (%)
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	112-34-5 203-961-6 01-2119475104-44	Eye Irrit.2; H319	>= 5 - < 10
pyrophosphate de tétrapotassium	7320-34-5 230-785-7 01-2119489369-18	Eye Irrit.2; H319	>= 2 - < 5
p-cumènesulfonate de sodium	15763-76-5 239-854-6 01-2119489411-37	Eye Dam.2; H319	>= 2 - < 5
1-phénoxypropane-2-ol	770-35-4 212-222-7 01-2119486566-23	Eye Irrit.2; H319	>= 2 - < 5
Alcools, C9 – C11 –iso-, C10 –rich, éthoxylé(e)	78330-20-8 02-2119549526-31	Eye Dam.1; H318 Acute Tox.4; H302	>= 1 - < 2

Pour l'explication des abréviations voir section 16.



LINAX AMONIA 10 L

WM 1204744

Numéro de commande: 0404744

Version 2.3

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 03.11.2016

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- | | |
|---------------------------------|--|
| Conseils généraux | : S'éloigner de la zone dangereuse.
Consulter un médecin.
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. |
| En cas d'inhalation | : Amener la victime à l'air libre.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. |
| En cas de contact avec la peau | : Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.
Laver au savon avec une grande quantité d'eau.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. |
| En cas de contact avec les yeux | : Protéger l'oeil intact.
Retirer les lentilles de contact si on peut le faire facilement.
Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste. |
| En cas d'ingestion | : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Appeler un médecin. |

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- | | |
|-----------|---------------------------------|
| Symptômes | : Irritation |
| Risques | : Pas d'information disponible. |

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- | | |
|-------------|---|
| Traitements | : Pour le conseil d'un spécialiste, les médecins doivent contacter le centre anti-poison. |
|-------------|---|

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

- | | |
|--------------------------------|---|
| Moyens d'extinction appropriés | : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche. |
|--------------------------------|---|

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- | | |
|--|---|
| Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie | : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau. |
| Produits de combustion dangereux | : |



LINAX AMONIA 10 L

WM 1204744

Numéro de commande: 0404744

Version 2.3

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 03.11.2016

5.3 Conseils aux pompiers

- | | |
|--|---|
| Équipement de protection spécial pour les pompiers | : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. |
| Information supplémentaire | : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur. |

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- | | |
|---------------------------|---|
| Précautions individuelles | : Utiliser un équipement de protection individuelle.
Assurer une ventilation adéquate. |
|---------------------------|---|

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

- | | |
|---|--|
| Précautions pour la protection de l'environnement | : Essayer de prévenir la pénétration du matériel dans les égouts ou les cours d'eau. |
|---|--|

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- | | |
|-----------------------|--|
| Méthodes de nettoyage | : Neutraliser à l'acide.
Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination. |
|-----------------------|--|

6.4 Référence à d'autres rubriques

- Équipement de protection individuel, voir section 8., Traiter le produit récupéré selon la section "Considérations relatives à l'élimination", Voir chapitre 15 concernant les réglementations nationales spécifiques.
-

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- | | |
|---|---|
| Conseils pour une manipulation sans danger | : Éviter le contact avec la peau et les yeux. Équipement de protection individuel, voir section 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. |
| Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion | : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie. |
| Mesures d'hygiène | : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. |

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- | | |
|--|--|
| Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs | : Conserver dans le conteneur d'origine. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Entreposer à température ambiante |
|--|--|

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Werner & Mertz
Professional

LINAX AMONIA 10 L

WM 1204744

Numéro de commande: 0404744

Version 2.3

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 03.11.2016

dans le récipient d'origine.

Autres données

: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : <** Phrase language not available: [FR] CUST - WM01.00062 **>,
<** Phrase language not available: [FR] CUST - WM01.00013 **>,
<** Phrase language not available: [FR] CUST - WM01.00017 **>

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Mise à jour	Base
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	112-34-5	TWA	10 ppm 67,5 mg/m ³	2009-12-19	2006/15/EC
Information supplémentaire	:	Indicatif			
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	112-34-5	STEL	15 ppm 101,2 mg/m ³	2009-12-19	2006/15/EC
Information supplémentaire	:	Indicatif			
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	112-34-5	VLE 15 min	15 ppm 101,2 mg/m ³	2007-06-07	BE OEL
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	112-34-5	VLE 8 hr	10 ppm 67,5 mg/m ³	2007-06-07	BE OEL

DNEL

**2-(2-butoxyéthoxy)éthanol
112-34-5:**

: Utilisation finale: Travailleurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Aigu - effets locaux
Valeur: 101,2 mg/m³

Utilisation finale: Travailleurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
Valeur: 67,5 mg/m³

Utilisation finale: Travailleurs
Voies d'exposition: Contact avec la peau



LINAX AMONIA 10 L

WM 1204744

Numéro de commande: 0404744

Version 2.3

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 03.11.2016

Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

Utilisation finale: Travailleurs

Voies d'exposition: Inhalation

Effets potentiels sur la santé: Aigu - effets locaux

Valeur: 67,5 mg/m³

Utilisation finale: Consommateurs

Voies d'exposition: Inhalation

Effets potentiels sur la santé: Aigu - effets locaux

Valeur: 50,6 mg/m³

Utilisation finale: Consommateurs

Voies d'exposition: Ingestion

Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

Utilisation finale: Consommateurs

Voies d'exposition: Inhalation

Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

Valeur: 34 mg/m³

Utilisation finale: Consommateurs

Voies d'exposition: Contact avec la peau

Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

Utilisation finale: Consommateurs

Voies d'exposition: Inhalation

Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets locaux

Valeur: 34 mg/m³

Utilisation finale: Travailleurs

Voies d'exposition: Inhalation

Effets potentiels sur la santé: Aigu - effets locaux

Valeur: 14 ppm

Utilisation finale: Travailleurs

Voies d'exposition: Inhalation

Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

Valeur: 10 ppm

Utilisation finale: Travailleurs

Voies d'exposition: Inhalation

Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets locaux

Valeur: 10 ppm

Utilisation finale: Consommateurs

Voies d'exposition: Inhalation

Effets potentiels sur la santé: Aigu - effets locaux

Valeur: 7,5 mg/m³

Utilisation finale: Consommateurs

Voies d'exposition: Inhalation

Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

Utilisation finale: Consommateurs



LINAX AMONIA 10 L

WM 1204744

Numéro de commande: 0404744

Version 2.3

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 03.11.2016

Voies d'exposition: Ingestion

Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

Utilisation finale: Consommateurs

Voies d'exposition: Inhalation

Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets locaux

Valeur: 5 mg/m³

**pyrophosphate de
tétrapotassium
7320-34-5:**

: Utilisation finale: Travailleurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
Valeur: 2,79 mg/m³

Utilisation finale: Consommateurs

Voies d'exposition: Inhalation

Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

Valeur: 0,68 mg/m³

Utilisation finale: Consommateurs

Voies d'exposition: Ingestion

Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

**p-cumènesulfonate de sodium
15763-76-5:**

: Utilisation finale: Travailleurs
Voies d'exposition: Contact avec la peau
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

Utilisation finale: Travailleurs

Voies d'exposition: Inhalation

Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

Valeur: 53,6 mg/m³

Utilisation finale: Consommateurs

Voies d'exposition: Contact avec la peau

Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

Utilisation finale: Consommateurs

Voies d'exposition: Inhalation

Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

Valeur: 13,2 mg/m³

Utilisation finale: Consommateurs

Voies d'exposition: Ingestion

Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

**1-phénoxypropane-2-ol
770-35-4:**

: Utilisation finale: Travailleurs
Voies d'exposition: Contact avec la peau
Effets potentiels sur la santé: Exposition à long terme, Effets systémiques

Utilisation finale: Travailleurs

Voies d'exposition: Inhalation

Effets potentiels sur la santé: Exposition à long terme, Effets systémiques

Valeur: 25,7 mg/m³



LINAX AMONIA 10 L

WM 1204744

Numéro de commande: 0404744

Version 2.3

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 03.11.2016

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Contact avec la peau
Effets potentiels sur la santé: Exposition à long terme, Effets systémiques

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Ingestion
Effets potentiels sur la santé: Exposition à long terme, Effets systémiques

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Exposition à long terme, Effets systémiques
Valeur: 12,7 mg/m³

PNEC

2-(2-butoxyéthoxy)éthanol
112-34-5:

: Eau douce
Valeur: 1 mg/l

Eau de mer
Valeur: 0,1 mg/l

Sédiment d'eau douce
Valeur: 4 mg/kg

Sédiment marin
Valeur: 0,4 mg/kg

Sol
Valeur: 0,4 mg/kg

STP
Valeur: 200 mg/l

Sédiment d'eau douce
Valeur: 4 mg/l

Sédiment marin
Valeur: 0,4 mg/l

Sol
Valeur: 0,4 mg/l

pyrophosphate de
tétrapotassium
7320-34-5:

: Eau douce
Valeur: 0,05 mg/l

Eau de mer
Valeur: 0,005 mg/l

STP
Valeur: 50 mg/l



LINAX AMONIA 10 L

WM 1204744

Numéro de commande: 0404744

Version 2.3

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 03.11.2016

intermittent release
Valeur: 0,5 mg/l

p-cumènesulfonate de sodium : Eau douce
15763-76-5: Valeur: 0,23 mg/l

STP
Valeur: 100 mg/l

intermittent release
Valeur: 2,3 mg/l

1-phénoxypropane-2-ol : Eau douce
770-35-4: Valeur: 0,1 mg/l

Eau de mer
Valeur: 0,01 mg/l

Sédiment d'eau douce
Valeur: 0,38 mg/kg

Sédiment marin
Valeur: 0,038 mg/kg

Sol
Valeur: 0,02 mg/kg

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : En cas de risque d'éclaboussures, porter:
Lunettes de sécurité à protection intégrale

Protection des mains

Matériel : En cas de contact prolongé ou répété, utiliser des gants de protection.
Gants résistants aux produits chimiques faits de caoutchouc butyle ou de caoutchouc nitrile catégorie III conformément à EN 374-1: 2003 (0,4 mm).

Remarques : Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières du lieu de travail (contraintes mécaniques, temps de contact).

Protection de la peau et du corps : inutile dans les conditions normales d'utilisation

Protection respiratoire : N'est pas nécessaire, sauf en cas de formation d'aérosols.
Type de Filtre recommandé:
Filtre ABEK-P3



LINAX AMONIA 10 L

WM 1204744

Numéro de commande: 0404744

Version 2.3

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 03.11.2016

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux : Essayer de prévenir la pénétration du matériel dans les égouts ou les cours d'eau.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	: liquide
Couleur	: incolore
Odeur	: ammoniacale
Seuil olfactif	: Donnée non disponible
pH	: env. 11,3
Point/intervalle de fusion	: Donnée non disponible
Point/intervalle d'ébullition	: Pas d'information disponible.
Point d'éclair	: Non applicable
Taux d'évaporation	: Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Donnée non disponible
Vitesse de combustion	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	: Donnée non disponible
Pression de vapeur	: Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	: Donnée non disponible
Densité relative	: Donnée non disponible
Densité	: env. 1,053 g/cm3
Hydrosolubilité	: soluble
Solubilité dans d'autres solvants	: Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Donnée non disponible
Température d'inflammation	: Donnée non disponible
Décomposition thermique	: Donnée non disponible
Viscosité, dynamique	: Donnée non disponible
Viscosité, cinématique	: Donnée non disponible
Propriétés explosives	: Donnée non disponible
Propriétés comburantes	: Donnée non disponible



LINAX AMONIA 10 L

WM 1204744

Numéro de commande: 0404744

Version 2.3

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 03.11.2016

9.2 Autres informations

aucun(e)

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Stable dans les conditions recommandées de stockage., Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Stable dans les conditions recommandées de stockage., Pas de décomposition en utilisation conforme.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Donnée non disponible

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Donnée non disponible

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

Autres informations : On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Produit

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë : > 2.000 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Selon les critères de classification de l'Union Européenne, le produit n'est pas considéré comme étant un irritant de la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Selon les critères de classification de l'Union Européenne, le produit n'est pas considéré comme étant un irritant des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Donnée non disponible

Information supplémentaire : Donnée non disponible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Werner & Mertz
Professional

LINAX AMONIA 10 L

WM 1204744

Numéro de commande: 0404744

Version 2.3

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 03.11.2016

Composants:

2-(2-butoxyéthoxy)éthanol

112-34-5:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 Rat: 3.384 mg/kg

DL50 Rat: > 2.000 mg/kg

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal Lapin: 2.700 mg/kg

DL50 Lapin: > 2.000 mg/kg

pyrophosphate de tétrapotassium

7320-34-5:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral Rat: > 2.000 mg/kg

DL50 Souris: > 2.000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 Rat: 1,1 mg/l
Méthode: OCDE ligne directrice 403

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal Lapin: > 7.940 mg/kg

DL50 dermal Lapin: > 2.000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 402

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Résultat: Irritation légère de la peau
Résultat: Pas d'irritation de la peau

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Résultat: Irritation des yeux

p-cumènesulfonate de sodium

15763-76-5:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral Rat: > 2.000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 Rat: 5 mg/l
Durée d'exposition: 232 mn

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal Lapin: > 2.000 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Espèce: Lapin
Résultat: Irritation légère de la peau
Méthode: OCDE ligne directrice 404



LINAX AMONIA 10 L

WM 1204744

Numéro de commande: 0404744

Version 2.3

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 03.11.2016

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires
graves/irritation oculaire

: Espèce: Lapin
Résultat: Irritation modérée des yeux
Méthode: OCDE ligne directrice 405
Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou
cutanée

: Méthode de test: Test de Buehler
Espèce: Cochon d'Inde
Résultat: N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.
Méthode: OCDE ligne directrice 406

Mutagénicité sur les cellules germinales

Génotoxicité in vitro

: Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo

: Résultat: négatif

Cancérogénicité - Evaluation

: Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet cancérogène.

Tératogénicité

: Espèce: Rat
Voie d'application: Oral(e)
3.000 mg/kg
3.000 mg/kg

Toxicité à dose répétée

: Rat: NOAEL: 763 mg/kg
Voie d'application: Oral(e)
Organes cibles: Système cardio-vasculaire

Souris: NOAEL: 440 mg/kg
LOAEL: 1.300 mg/kg
Voie d'application: Dermale
Méthode: OCDE ligne directrice 411
Organes cibles: Peau

1-phénoxypropane-2-ol

770-35-4:

Toxicité aiguë par voie orale

: DL50 Rat: > 2.000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation

: CL50 Rat: 5,4 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: poussières/brouillard

Toxicité aiguë par voie cutanée

: DL50 Rat: 2.000 mg/kg

Alcools, C9 – C11 –iso-, C10 –rich, éthoxylé(e)



LINAX AMONIA 10 L

WM 1204744

Numéro de commande: 0404744

Version 2.3

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 03.11.2016

78330-20-8:

Toxicité aiguë par voie orale	: DL50 oral Rat: 500 - 2.000 mg/kg
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Résultat: Pas d'irritation de la peau Méthode: OCDE ligne directrice 404
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Espèce: Lapin Résultat: Risque de lésions oculaires graves. Méthode: OCDE ligne directrice 405
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Méthode de test: Test de Maximalisation Espèce: Cochon d'Inde Résultat: N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire. Méthode: OCDE ligne directrice 406

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Composants:

2-(2-butoxyéthoxy)éthanol 112-34-5:

Toxicité pour les poissons	: CL50 (Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)): 1.300 mg/l Durée d'exposition: 96 h CL50 (Leuciscus idus(Ide)): > 100 mg/l
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 2.850 mg/l Durée d'exposition: 24 h Méthode: DIN 38412 CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 100 mg/l Durée d'exposition: 48 h
Toxicité pour les algues	: CI50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): > 100 mg/l Durée d'exposition: 96 h Méthode: OCDE Ligne directrice 201
Toxicité pour les bactéries	: EC10 (Bactéries): 1.170 mg/l Durée d'exposition: 16 h

pyrophosphate de tétrapotassium

7320-34-5:

Toxicité pour les poissons	: CL0 (Leuciscus idus(Ide)): > 750 mg/l Durée d'exposition: 48 h CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 100 mg/l Durée d'exposition: 96 h Méthode: OCDE ligne directrice 203
----------------------------	--



LINAX AMONIA 10 L

WM 1204744

Numéro de commande: 0404744

Version 2.3

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 03.11.2016

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues : CE50r : > 100 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

NOEC : > 100 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les bactéries : (boue activée): > 1.000 mg/l
Durée d'exposition: 3 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 209

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : 100 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Espèce: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)
Méthode: OCDE ligne directrice 203

p-cumènesulfonate de sodium 15763-76-5:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Cyprinus carpio (Carpe)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: OCDE ligne directrice 203

CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en statique

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Type de Test: Essai en statique
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues : CE50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en statique

Toxicité pour les bactéries : EC10 (boue activée): > 1.000 mg/l
Durée d'exposition: 3 h
Type de Test: Inhibition de la respiration
Méthode: OCDE Ligne directrice 209

1-phénoxypropane-2-ol 770-35-4:

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CL50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 370 mg/l
Durée d'exposition: 48 h



LINAX AMONIA 10 L

WM 1204744

Numéro de commande: 0404744

Version 2.3

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 03.11.2016

Toxicité pour les algues : CE50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 72 h

**Alcools, C9 – C11 –iso-, C10 –rich, éthoxylé(e)
78330-20-8:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Leuciscus idus(Idé)): 10 - 100 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia (Daphnie)): 10 - 100 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

NOEC (Daphnia magna (Grande daphnie)): 12,5 mg/l
Durée d'exposition: 21 d
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues : CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 10 - 100 mg/l
Méthode: voir texte créé par l'utilisateur

Toxicité pour les bactéries : EC10 (Donnée non disponible): 48 mg/l
Durée d'exposition: 17 h
Méthode: DIN 38412

12.2 Persistance et dégradabilité

Produit:

Biodégradabilité

: Remarques: Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents.

Composants:

**2-(2-butoxyéthoxy)éthanol
112-34-5:**

Biodégradabilité

: Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: 76 %
Durée d'exposition: 28 d
Méthode: OECD 301 D

Résultat: rapidement biodégradable
Biodégradation: 90 - 100 %
Durée d'exposition: 8 d
Méthode: OECD 302 B

Résultat: rapidement biodégradable
Biodégradation: 90 - 100 %
Durée d'exposition: 14 d
Méthode: OECD 301 E

**pyrophosphate de tétrapotassium
7320-34-5:**

Biodégradabilité

: Remarques: Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne sont pas valables pour les substances inorganiques.



LINAX AMONIA 10 L

WM 1204744

Numéro de commande: 0404744

Version 2.3

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 03.11.2016

p-cumènesulfonate de sodium

15763-76-5:

Biodégradabilité

: Type de Test: aérobique
Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: > 60 %
Durée d'exposition: 28 d
Méthode: OECD 301 B

1-phénoxypropane-2-ol

770-35-4:

Biodégradabilité

: Biodégradation: 72 %
Durée d'exposition: 28 d
Méthode: OECD 301 F

Alcools, C9 – C11 –iso-, C10 –rich, éthoxylé(e)

78330-20-8:

Biodégradabilité

: Biodégradation: > 90 %
Méthode: OECD 301 E

Résultat: rapidement biodégradable
Biodégradation: > 60 %
Durée d'exposition: 28 d
Méthode: OECD 301 B

Demande Biochimique en Oxygène (DBO) : 1.650 mg/g

Demande Chimique en Oxygène (DCO) : 2.500 mg/g

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Composants:

2-(2-butoxyéthoxy)éthanol

112-34-5:

Bioaccumulation

: Facteur de bioconcentration (FBC): 2

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 0,56

pyrophosphate de tétrapotassium

7320-34-5:

Bioaccumulation

: Remarques: Ne montre pas de bioaccumulation.

p-cumènesulfonate de sodium

15763-76-5:

Bioaccumulation

: Remarques: Une bioaccumulation est peu probable.

Alcools, C9 – C11 –iso-, C10 –rich, éthoxylé(e)

78330-20-8:

Bioaccumulation

: Remarques: On ne doit pas s'attendre à une bioaccumulation (log Pow <= 4).



LINAX AMONIA 10 L

WM 1204744

Numéro de commande: 0404744

Version 2.3

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 03.11.2016

12.4 Mobilité dans le sol

Composants:

2-(2-butoxyéthoxy)éthanol

112-34-5:

Répartition entre les
compartiments
environnementaux

: Koc: env. 50 Remarques: Extrêmement mobile dans les sols

p-cumènesulfonate de sodium

15763-76-5:

Stabilité dans le sol

: Remarques: On ne s'attend pas à une absorption par le sol.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation

: Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus..

12.6 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique
supplémentaire

: Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

: Ne pas jeter les déchets à l'égout.
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.
Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée.

Emballages contaminés

: Vider les restes.
Eliminer comme produit non utilisé.
Ne pas réutiliser des récipients vides.

Code des déchets

Le code européen des déchets
200129
Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application. Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec les autorités responsables pour l'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ADR

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Werner & Mertz
Professional

LINAX AMONIA 10 L

WM 1204744

Numéro de commande: 0404744

Version 2.3

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 03.11.2016

Marchandise non dangereuse

IMDG

Marchandise non dangereuse

IATA

Marchandise non dangereuse

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR

Marchandise non dangereuse

IMDG

Marchandise non dangereuse

IATA

Marchandise non dangereuse

14.4 Groupe d'emballage

ADR

Marchandise non dangereuse

IMDG

Marchandise non dangereuse

IATA

Marchandise non dangereuse

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR

Marchandise non dangereuse

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

IATA

Marchandise non dangereuse

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Équipement de protection individuel, voir section 8.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

: La Directive 96/82/CE ne s'applique pas

Seveso III: Directive 2012/18/UE : Non applicable

du Parlement européen et du

Conseil concernant la maîtrise des

dangers liés aux accidents

majeurs impliquant des

substances dangereuses.

Composés organiques volatils

: Directive 1999/13/CE

Contenu en composés organiques volatils (COV): 5,19 %, 403,72 g/l

Directive 1999/13/CE



LINAX AMONIA 10 L

WM 1204744

Numéro de commande: 0404744

Version 2.3

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 03.11.2016

Contenu en composés organiques volatils (COV): 5,19 %, 54,62 g/l

Conformément au règlement : <5% Phosphates, Agents de surface anioniques, Agents de surface relatif aux détergents CE non ioniques, Parfums 648/2004

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

RUBRIQUE 16: Autres informations

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AICS - Inventaire australien des substances chimiques; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECL - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Texte complet pour phrase H

- H302 Nocif en cas d'ingestion.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Information supplémentaire

Procédure de classification: H319 Méthode de calcul

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Werner & Mertz
Professional

LINAX AMONIA 10 L

WM 1204744

Numéro de commande: 0404744

Version 2.3

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 03.11.2016

indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

500000000927